

Département du Loiret

====

Arrondissement de
Pithiviers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE L'ŒUF DE LA RIMARDE ET
DE L'ESSONNE

Délibération n°2024-16

Séance du 3 Juillet 2024

Le Conseil Syndical s'est réuni le 26 Juin 2024 à 10h00 à Pithiviers le Vieil, en l'absence du quorum, Monsieur le Président a reconvoqué l'assemblée délibérante le 3 Juillet 2024 à 9h30 à Estouy (les délibérations seront adoptées sans l'obligation du quorum).

Délégués titulaires présents : Monsieur le Président Anne-Jacques de BOUVILLE
Communauté de Communes de la Forêt :
Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret : M. LOISEAU
Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : M. PILLETTE, RIVIERE
Communauté de Communes du Pithiverais :

Délégués suppléants présents :
Communauté de Communes de la Forêt :
Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret : M. CHANTEAU
Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais :
Communauté de Communes du Pithiverais : M. LAIZEAU

Absents excusés :
Communauté de Communes de la Forêt : MM. BEAUVALET, DETROIT, Mme IVALDI, MM. TESTA, DENIS, DAUVILLER, Mme BAUDU, MM.HARDOUIN, ROBERT, BRIE, PELLE.
Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret : MM. GOUT, BOUYSSOU, CHACHIGNON, LEBRET, Mme DUPRE, MM. BESNARD, BOURGEOIS, MONCEAU, DA SILVA, BRISSON
Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : Mme BELOEIL, MM. EUVRARD, MURAT, BARBERON, GUERTON, Mmes LEVY, DEFROMERIE, MM. BERARD, DESBOIS, LESSEUR,
Communauté de Communes du Pithiverais : Mme BARRAULT, MM. PERRIER, BERTHIER, ROCHER, BOUARD, BOBET, PERON, Mme GASTELIER, M.BARJONET, Mme VALLOIS, MM. COLMAN, LEGRAND, DAUDIER, VICECONTI, Mme MERCIER, MM. Marc GROSSIER, Benoît GROSSIER, Mme ROBILLARD, MM.GUERINET, VINCENT, Mmes COQUIL, PAILLOUX, MM.GRILLERE, YOYOTTE, MONCEAU, Mme POINCLOUX, MM.BROSSE, SOUILAH, LANGUILLE, DOUILLET, MOUSSINET, Mme SERGENT, MM.ALLIMONIER, PALLU, TRANSON, HUTTEAU, DURAND, COURTOIS, BLONDEAU, BERTHELOT, LALUQUE, ROUSSEAU, DUAULT, ARCHENAUT, GAINVILLE, GUERTON, RICHET, BREUILLARD, Mme RAUTURIER, MM.GAURAT, GIRARD, BOUTEILLE, BAUER, BREDONTIOT, SEVIN, Mme MASURE, MM.BARRIER, SUTTIN, DELAPLANCHE, Mme LESSEUR, MM.COULON, PROFFIT, MANGEANT, CRISSA, VOLKRINGER, DA SILVA, LEROY, LACOMBE, CAILLARD, NICOLLE.

Assistaient également à la réunion :
Emmanuel CAMPLO : chargé de mission.
Lucie RIANI MARCHAND : secrétaire/comptable

Objet : approbation de la convention de partenariat avec la SAFER du Centre

Vu la délibération du Comité Syndical du 18 mars 2019 relative à l'approbation d'une convention de partenariat avec la SAFER du Centre et la convention afférente portant sur la période 2019-2023 ;
Vu la délibération du Comité Syndical du 11 octobre 2019 approuvant la stratégie d'acquisition foncière du SMORE ;

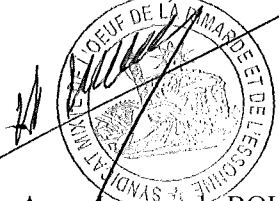
Considérant que la convention signée avec la SAFER du Centre arrive à échéance, et a permis au SMORE de bénéficier d'une assistance technique pour mener à bien sa stratégie d'acquisition foncière, grâce notamment à des missions d'estimation de la valeur des parcelles, d'études de faisabilité foncière ou encore d'assistance à l'appréhension des biens sans maître ;
Considérant que le renouvellement de la convention de partenariat avec la SAFER du Centre est nécessaire pour maintenir ce concours technique ;
Vu le projet de convention de partenariat proposé par la SAFER du Centre ;
Entendu l'exposé de Monsieur le Président ;

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré ;
APPROUVE le projet de convention de partenariat avec la SAFER du Centre ;
AUTORISE le Président ou ses Vice-présidents à signer la convention et tout acte administratif s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Anne-Jacques de BOUVILLE